

## UNE POLITIQUE POUR LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL BRUXELLOIS : SENSIBILISER, CONSERVER, METTRE EN VALEUR

### CERCLE ROYAL GAULOIS ARTISTIQUE ET LITTERAIRE,

5 rue de la Loi, 1000 Bruxelles  
Tribune VILLE ET SOCIETE

#### Déjeuner-débat du lundi 7 juillet 2008.

Exposés introductifs par :

- **Emir KIR**, Secrétaire d'État pour les Monuments et Sites.
- **Barbara VAN DER WEE**, Architecte, Prof. à la KUL pour la restauration d'immeubles historiques et
- **Francis METZGER**, architecte, Prof. À l'ISA Horta, lauréat d'Europa Nostra.
- **Thierry de l'ESCAILLE**, président de « Patrimoine culturel immobilier »,

Les actes de vandalisme du dernier demi-siècle sont bien connus, depuis les destructions entraînées par la Jonction Nord-Midi, la destruction de la Maison du Peuple, le saccage des abords de la Grand-Place et l'hécatombe du patrimoine Art nouveau.

Après de nombreuses années de paralysie, dues à la cogestion du patrimoine par les Communautés, l'activité de classement a été reprise par La Région.

On trouvera en pièce jointe le texte et les illustrations envoyés par les orateurs.

Le point d'orgue du débat a été le regard croisé et convergent sur Horta par Barbara Van der Wee et Francis Metzger, qui se partagent à eux seuls les chantiers de restauration de tout son œuvre majeur.

A propos de la Gare Centrale, Francis Metzger a pu rencontrer Maxime Brunfaut, qui a achevé l'immeuble, pour un entretien enregistré de quelque quatre heures dont il apparaît que les plans de Horta pour la Gare étaient quasiment achevés et que Brunfaut leur a été totalement fidèle. L'extension souterraine de la gare, en cours d'achèvement, et la grande verrière sont par contre strictement contemporains, tout en reprenant l'idée de l'éclairage zénithal, chère à Horta.

Un débat spécifique a eu lieu sur l'importance du contexte dans l'œuvre de l'architecte. La phrase de Wim Koolhaas : « Je crache sur le contexte » n'a été que partiellement mise en pratique, mais constitue une clé de lecture du chaos visuel des développements urbains depuis les années 50. La connaissance du contexte et le respect pour les architectes qui l'ont façonné est selon Metzger une donnée majeure d'un urbanisme durable.

Enfin le coût de la restauration et de l'entretien a fait l'objet d'une information importante par Thierry de l'Escaille. L'ASBL « Patrimoine culturel immobilier » ([patrimoine.culturel@skynet.be](mailto:patrimoine.culturel@skynet.be)) utilise un mécanisme de défiscalisation mis en place dès 1977 à l'initiative du Ministre des Finances de l'époque, et qui a permis la rénovation de quelque 240 immeubles classés en propriété privée.

Pierre Laconte, Fondation pour l'environnement urbain  
Les comptes-rendus sont accessibles sur [www.ffue.org](http://www.ffue.org)